

## Organigramme AJERCO :

### LÉGISLATURE 2016-2021

#### COMITÉ DE DIRECTION

Présidente :

**Mme Ingrid Rossel**  
syndique à Vufflens-la-Ville

Vice-Président :

**M. Yves Jauner**  
municipal à Penthalaz

**Mme Valérie Induni**  
municipale à Cossonay

**Mme Ruth Müller**  
municipale à Pampigny

**M. François Delay**  
syndic à Cottens

**Mme Fabienne Favre**  
municipale à Eclépens

**M. André Horisberger**  
syndic à Chavannes-le-Veyron

Merci à **M. Jean-François Meylan**, membre,  
pour son travail durant la législature 2011-2016

#### CONSEIL INTERCOMMUNAL

Président :

**M. Olivier Berthoud**  
municipal à Vufflens-la-Ville

Vice-Président :

**M. Albert Emery**  
municipal à Vufflens-la-Ville

Secrétaire :

**Mme Isabelle Despland**

Nous remercions **Mme Isabelle Hautier**, présidente;  
**M. Roger Weissbrodt**, vice-président ;  
**Mme Chantal Gacond**, secrétaire  
pour leur travail durant la législature 2011-2016

#### 27 COMMUNES MEMBRES

Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cossonay, Cottens,  
Cuarnens, Daillens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, Grancy,  
La Chaux, La Sarraz, L'Isle, Lussery-Villars, Mauraz,  
Mex, Moiry, Mont-la-Ville, Montricher, Orny, Pam-  
pigny, Penthalaz, Penthaz, Pompaples, Senarclens,  
Sévery, Vufflens-la-Ville

#### DIRECTION

**M. Claude Borgeaud**  
directeur ARAS Jura-Nord vaudois

**Mme Catherine Müller**  
responsable de l'accueil de jour de l'enfance (AJE)

# Réseau enfance Cossonay et région

#### EN BREF :

- > 939 enfants accueillis.
- > Création d'une UAPE de 12 places à La Sarraz
- > Intégration au réseau de «L'Atelier Magique», à Cossonay.  
Cette structure d'accueil collectif à temps restreint permet de  
répondre aux demandes de places d'accueil d'urgence tout en  
conservant son indépendance.



## LE PARASCOLAIRE EN PLEIN BOUM

Les 27 communes d'AJERCO ont adopté un plan de développement pour les années 2016 à 2019. Ce plan vise en priorité le développement de l'accueil parascolaire afin d'assurer un continuum entre les places disponibles en préscolaire et celles disponibles pour les enfants scolarisés. Un nombre plus important d'enfants du cycle élémentaire (1P-4P) pourra ainsi être accueilli le matin avant l'école, à midi, l'après-midi après l'école, les après-midis de congé et 10 semaines durant les vacances scolaires.

→ 216 places parascolaires et 44 places préscolaires seront créées.

## LES COMMUNES AUX COMMANDES

Le comité directeur AJERCO laisse l'autonomie aux communes quant à l'expansion des unités d'accueil pour écoliers (UAPE) de leur périmètre. Les 27 communes du réseau sont réparties en 4 îlots correspondant au découpage scolaire. Chaque îlot choisit le lieu, le nombre de places et l'année de création de chaque unité qu'il souhaite développer.

Préscolaire	Places
La Toupie / Pompaples	22
Croquelune / Cossonay	22
Le Chap'Rond rouge / Pampigny	22
La Chenaille / Penthelaz	32
L'Arlequin / La Sarraz	22
Les Lucioles / Vufflens-la-Ville	22

457 enfants accueillis pour 142 places

Parascolaire	Places
UAPE Les Moussaillons / Penthelaz	12
UAPE Les Funambules / La Sarraz (ouv. le 22 août)	12

39 enfants accueillis pour 24 places

## ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

- > 61 accueillantes en milieu familial (AMF)
- > 194 places en préscolaire, 192 places en parascolaire
- > 443 enfants accueillis
- > 228'850 heures d'accueil

## Des accueillantes toujours mieux formées

Un cahier de formations continues destiné aux accueillantes a été élaboré en commun avec les accueillantes des réseaux AJOVAL et AFJYR.

Ces cours sont dispensés par des intervenants externes et permettent aux AMF d'échanger autour de leur pratique avec des professionnels et de bénéficier d'une plateforme de rencontres. Afin de favoriser la formation continue et l'échange entre les accueillantes, des colloques ont été mis en place. Ces soirées animées par la coordinatrice de l'accueil familial permettent d'aborder des problèmes spécifiques à leur secteur d'activité. Durant ces colloques, les accueillantes peuvent également emprunter des livres traitant de l'enfance.



## FINANCES

Durant la période 2016, le service a édité 6'531 factures pour un montant total de CHF 6'776'098.00, soit une augmentation de 503 factures pour CHF 504'193.00 de produits supplémentaires par rapport à l'exercice 2015. L'excédent de charge de l'exercice 2016 se monte à CHF 2'119'120.75, soit CHF 89.08 par habitant. Les charges totales s'élève à CHF 7'951'147.83 alors que les produits s'élèvent à CHF 5'832'027.08.

## CHIFFRES

«Personnel» au 31.12.2016

Socio-éducatifs	37 ETP (59 pers.)
Administratif	2,1 ETP (4 pers.)
Apprentis et stagiaires	7 ETP (8 pers.)

ETP = Equivalent temps plein

Le réseau bénéficie de la mutualisation des ressources de la Direction de l'PARAS JUNOVA dans sa gestion.

